

Appel à projet **2019**

« Images-valises »

Ateliers et images en itinérance



Objet

Fotokino propose, avec le soutien de la Drac Paca, à tout artiste/illustrateur/graphiste de participer à l'appel à projet "Images-valises". Celui-ci vise à promouvoir des actions de médiation en lien avec les techniques ou l'univers des lauréats, de façon à sensibiliser les publics aux champs de l'illustration et de l'édition, et de diffuser leur travail en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Procédure

Depuis 2015, l'appel à projet Images-valises avait pour but d'enrichir l'exposition itinérante du même nom, qui a circulé durant quatre ans sur le territoire. Constituée de 25 images créées par des auteur-illustrateurs, celle-ci était parfois accompagnée d'ateliers de création, en vue de favoriser la rencontre entre le livre et le jeune-public.

En 2019, l'appel à projet évolue, en mettant davantage l'accent sur **les propositions d'ateliers** : Les candidats devront soumettre un projet d'atelier de 2 à 3h (dessin, typographie, collage, volume... toutes les formes sont possibles), pour le tout public (les candidats peuvent proposer une tranche d'âge précise ou ouverte). L'atelier devra permettre aux participants de mieux découvrir ses techniques ou son imaginaire.

Deux lauréats seront choisis parmi les candidatures, qui seront invités à animer leur atelier entre octobre 2019 et juillet 2020, dans des lieux socio-culturels de la région Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi qu'éventuellement au Studio Fotokino.

Médiation

Aucun thème n'est imposé, vous avez carte blanche. Destiné aux plus jeunes, votre projet d'atelier doit aborder l'univers du livre et du dessin, selon votre sensibilité ou votre pratique.

Votre proposition indiquera les éléments suivants :

— Présentation succincte de la thématique abordée ainsi que la technique utilisée, la tranche

d'âge des enfants concernés et la durée de l'atelier.

- Liste du matériel nécessaire.
- Descriptif détaillant les différentes étapes.
- Exemples de réalisations, et/ou images d'inspiration.

Images pour l'exposition itinérante

L'exposition itinérante se compose d'images d'une multitude d'artistes ayant collaboré de près ou de loin avec Fotokino, et s'enrichit chaque année de nouvelles contributions imprimées en Risographie. Elle reflète la richesse et la diversité des arts graphiques contemporains.

Vous pouvez accompagner votre dossier d'images qui pourront éventuellement intégrer la collection. Le cas échéant, elles seront imprimées en Riso, au format A3. Toutefois, le lauréat sera choisi principalement en fonction de son projet d'atelier, cette proposition étant optionnelle.

Budget

L'association versera des droits d'auteur au lauréat à hauteur de 400 € net par atelier, comprenant la conception et la réalisation. Fotokino prend en charge le matériel, l'hébergement sur place (2 nuits) ainsi que les frais de déplacement, pour un montant maximal de 180 € aller-retour.

Dans le cas où des images seraient sélectionnées pour intégrer l'exposition, Fotokino versera 200 € net pour l'ensemble des images (de 2 à 3). Fotokino bénéficiera de leur usage dans le cadre de l'exposition itinérante et en réservera 20 exemplaires de chacune pour la vente, afin de participer aux frais d'impression.

L'artiste reste libre de les utiliser ultérieurement à d'autres fins, et recevra également 20 exemplaires de chaque image imprimée.

Une convention sera établie entre l'association et chaque lauréat afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. Les lauréats seront rémunérés sur facture et doivent

Fotokino

MARSEILLE

donc avoir un numéro SIRET et être en capacité de fournir une facture.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une brève bio-bibliographie, comprenant les coordonnées du candidat (format .doc ou .pdf).
- une présentation du projet d'atelier (format .doc ou .pdf).
- pour la partie optionnelle « images » (2 ou 3 images maximum) : fichiers au format .jpg ou .pdf

Calendrier

- Les projets sont à déposer auprès de Fotokino avant le 20 septembre 2019.
- La réponse sera donnée aux candidats entre le 24 et le 26 septembre 2019.
- Invitation des deux lauréat(e)s afin de réaliser l'atelier proposé, entre octobre 2019 et juillet 2020 (dates à préciser ultérieurement). En déposant son dossier, le/la candidat(e) s'engage à venir à Marseille ou en région durant cette période, si son projet est retenu.

À envoyer uniquement par mail ou transfert de fichiers (wetransfer.com) à :
agathe@fotokino.org

Précisions par mail (agathe@fotokino.org)
ou par téléphone au 09 81 65 26 44

